

Lumni



La blague du pêcheur et de l'asticot

Règle : Les mots variables : déterminants, noms communs, adjectifs, pronoms

Niveau de difficulté : ★ ★ ★

Ce matin, Martin a décidé de pratiquer son activité favorite. Chapeau sur la tête et canne à pêche flambant neuve dans une main, il siffle joyeusement. Arrivé à la rivière, notre homme s'installe malgré le panneau « pêche interdite ». Mais quelques minutes plus tard, un gendarme grognon l'interpelle pour lui rappeler cette règle obligatoire. Martin réplique : « Je ne pêche pas : j'apprends à nager à mon petit asticot ! ».

Rappel sur le déterminant :

Il est placé devant un nom, il indique le genre et le nombre du nom auquel il est associé. Il existe les articles (le, la, un, une), les déterminants possessifs (son, notre, mon), les déterminants démonstratifs (ce, cette) et les déterminants indéfinis (quelques).



Rappel sur le nom commun :

Il désigne une personne (homme, gendarme), un animal (asticot), un objet (chapeau, panneau...), une partie du corps (main), etc.

Rappel sur l'adjectif :

Il complète, donne une information sur le nom qu'il accompagne.

Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

Exemples : favorite, interdite, grognon, etc.

Rappel sur le pronom :

Il désigne ou remplace des noms, permet d'éviter les répétitions

Exemples : j', je, il, lui, etc.

